



D.2021.04.07.8.9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 7 Avril 2021

8 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES**8.9 - « Dessine-moi Toulouse » - site Jolimont : Prorogation du protocole de travail.**

L'an deux mille vingt et un, le sept avril à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

Par délibération n° D.2019.04.10.2.1 du 10 Avril 2019, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine (Tisséo-Collectivités) a autorisé le Président à engager les études de faisabilité pour chacun des trois projets retenus sur les pôles d'échanges multimodaux d'Argoulets, de Jolimont et de Borderouge à l'issue de l'appel à projets « Dessine-moi Toulouse » piloté par Toulouse Métropole en lien avec Tisséo Collectivités.

Les sociétés Nexity Immobilier Résidentiel Midi Pyrénées et Aire Nouvelle, membres de l'équipe lauréate de la consultation sur le site PEM Jolimont et porteuse du projet « My Jolimont », ont souhaité s'assurer de l'engagement de Tisséo-Collectivités et de Toulouse Métropole sur l'organisation de travail. Les Parties se sont donc engagées, par convention, dans un protocole de travail par lequel elles ont convenu :

- de la constitution d'équipes de travail,
- de l'instauration de comités de pilotage et de comités techniques entre Tisséo-Collectivités et Toulouse Métropole et de réunions techniques avec le lauréat,
- d'un calendrier prévisionnel de réalisation des études préalables,
- du caractère exclusif et confidentiel de leurs échanges.

Par délibération D.2019.12.11.9.5, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités a approuvé ce protocole de travail.

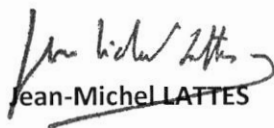
Le protocole de travail arrivant à son terme, il est proposé au Comité Syndical de le proroger jusqu'au 9 juillet 2021.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : PROROGÉ le Protocole de travail établi avec les sociétés Nexity Immobilier Résidentiel Midi Pyrénées et Aire Nouvelle dans le cadre du projet « My Jolimont » jusqu'au 9 juillet 2021.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,


Jean-Michel LATTES